

L'INFO du jour**Joël Giraud
s'engage contre
la prostitution
des mineurs**

Le mois dernier, plus de 80 députés La République en Marche, dont Joël Giraud, ont présenté une nouvelle proposition de loi. Cette proposition, initiée par le député Mustapha Laabid, vise à traiter de manière spécifique la prostitution des mineurs. Bien que méconnue, la prostitution des mineurs est un phénomène d'une ampleur considérable. En effet, entre 5 000 et 8 000 mineurs auraient recours à la prostitution en France. De plus, 40 000 prostitués adultes seraient entrés en prostitution en tant que mineurs. Devant ces faits alarmants, la proposition de loi déposée vise à renforcer la protection de ces mineurs victimes d'exploitation sexuelle sur le territoire. Parmi les dispositions, la loi définira clairement ce qu'est la prostitution, qui jusqu'alors était uniquement décrite par la jurisprudence. De plus, cette loi aggravera les peines des recourus à la prostitution des mineurs à la fois pour les clients et pour les proxénètes. En parallèle, la loi lèvera les peines encourues pour les mineurs, qui ne seront plus considérés comme auteurs de l'infraction mais victimes. À l'ère du numérique la loi agira notamment contre les réseaux proxénètes en ligne qui se développent. La proposition de loi sera prochainement étudiée, dès le printemps 2019.

**LE CHIFFRE****XI**

Après le rassemblement à Forcalquier la semaine dernière, les "gilets jaunes" préparent déjà leur acte XI pour ce samedi. Celui-ci aura lieu à Manosque. Le rassemblement est prévu à 14 h au parking de covoiturage de Près-Comboux, près d'Hyper U.